

Soutien affirmé à l'Économie Sociale et Solidaire.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) vient d'être placée sans équivoque dans le cadre des objectifs prioritaires du gouvernement pour l'emploi. Les dispositions prévues par le futur projet de loi, annoncé par le ministre Benoît Hamon, indiquent que l'ESS sera pleinement acteur des politiques de l'emploi.

Il faut y voir l'analyse partagée par la majorité PS-EELV du poids stratégique de l'ESS. Ce secteur, jusque-là délaissé par l'équipe Sarkozy-Fillon, représente, en effet, 12% de l'emploi salarié en France. Il représente une véritable alternative en matière de modèle de développement. Car l'Économie Sociale et Solidaire crée de l'emploi durable et non-délocalisable. Elle est un moyen de préserver et de revitaliser nos territoires en profondeur, elle est une alternative crédible à l'approche financiarisée et non productive de l'économie, et elle a démontré qu'il est possible de « faire autrement » : efficacement sur le plan économique, tout en respectant l'humain (producteur, consommateur, usager, citoyen) et l'environnement.

Le cadre législatif adopté pour développer ce secteur est prometteur. A l'opposé de la droite qui a ignoré l'ESS pendant 10 ans, démantelant ses lignes de crédit et sa représentation gouvernementale, la majorité veut affirmer la reconnaissance légale de l'ESS et de sa singularité, formaliser les leviers de son intégration dans les politiques publiques, mais aussi moderniser les dispositions législatives qui la concernent. Des éléments très positifs, d'autant que la démarche prévoit une large concertation des acteurs du secteur et des collectivités locales.

Si ces intentions sont suivies d'actes, si la concertation est complète et fructueuse, l'essor de l'Économie sociale et solidaire pourra changer durablement le paysage de l'économie et de la société française tout entière.

Catherine de Luca.